

Stop

arnaques

N° 155

ÉPARGNE SALARIALE
VOUS CONNAISSEZ ?



ÉCONOMIES
FACTURE
D'ÉLECTRICITÉ,
COMMENT
LA RÉDUIRE ?



CYBER-ATTAQUES
GUIDE DES BONNES
PRATIQUES POUR
SE PROTÉGER



PRÉLÈVEMENTS
ABUSIFS SUR
LES COMPTES
LES PRÉVENIR
ET LES DÉTECTER



TRANSMISSION
DONNER EN MISANT
SUR LA NUE-PROPRIÉTÉ

L 14764 - 155 - F : 4,90 € - RD



N° 155 - Trimestriel - Décembre 2024 - Janvier - Février 2025 - P928591

LE MEILLEUR DE LA PRESSE

Profitez de nos conditions d'abonnement à prix réduits



Groupe média indépendant fondé en 1984 à partir du magazine *Entreprendre*, et qui développe une gamme de magazines à forte affinité.

chez votre marchand de journaux
ou sur groupe-entreprendre.com



Profitez de notre offre !

ÉCONOMIE

- ☐ Entreprendre
- ☐ C'est votre argent !

10 n° 69 €
8 n° 51 €

PASSION

- ☐ Spécial Chats
- ☐ Spécial chiens
- ☐ Pêche magazine
- ☐ Chasse magazine
- ☐ France Patrimoine

8 n° 51 €
8 n° 51 €
8 n° 38 €
8 n° 48 €
8 n° 83 €

AUTO

- ☐ Auto magazine
- ☐ Automobile Verte
- ☐ Auto revue Alpine
- ☐ L'essentiel Ferrari
- ☐ L'essentiel Porsche
- ☐ L'essentiel du Drone

8 n° 22 €
8 n° 63 €
8 n° 80 €
8 n° 93 €
8 n° 80 €
8 n° 125 €

CULTURE/INFORMATION

- ☐ Science Magazine
- ☐ L'Essentiel de la science
- ☐ OVNIS magazine
- ☐ Question de Philo

8 n° 50 €
8 n° 61 €
8 n° 50 €
8 n° 63 €

FÉMININ SANTÉ PSYCHO

- ☐ Féminin Psycho
- ☐ Santé Revue
- ☐ Santé Info
- ☐ Féminin Senior
- ☐ Santé revue seniors
- ☐ Féminin seniors santé
- ☐ Le magazine des femmes
- ☐ Votre Beauté

8 n° 38 €
8 n° 80 €
8 n° 51 €
8 n° 38 €
8 n° 51 €
8 n° 38 €
8 n° 31 €
8 n° 83 €

PEOPLE

- ☐ Journal de France
- ☐ Intimité
- ☐ Intimité Dimanche
- ☐ Spécial Dernière
- ☐ Paris Confidences
- ☐ Crimes magazine
- ☐ Spécial Police
- ☐ Histoires vérité
- ☐ Souvenirs souvenirs
- ☐ Johnny magazine
- ☐ Reines & Rois
- ☐ Royauté

12 n° 57 €
8 n° 25 €
8 n° 19 €
8 n° 19 €
8 n° 19 €
8 n° 13 €
8 n° 18 €
8 n° 26 €
8 n° 37 €
8 n° 51 €
8 n° 44 €
8 n° 80 €

SPORT

- ☐ Le Foot (mensuel)
- ☐ Le Foot magazine
- ☐ Rugby magazine
- ☐ France Basket
- ☐ Le Sport (spécial)
- ☐ Auto sport magazine

12 n° 37 €
8 n° 38 €
8 n° 42 €
8 n° 44 €
8 n° 44 €
8 n° 108 €

MAISON & DÉCO-JARDIN

- ☐ Maison Décoration
- ☐ Maison campagne & jardin
- ☐ Jardiner
- ☐ Info jardin
- ☐ Potager pratique
- ☐ Potager bio de saison

8 n° 62 €
8 n° 44 €
8 n° 31 €
8 n° 96 €
8 n° 80 €
8 n° 38 €

VIE PRATIQUE

- ☐ Stop Arnaques

8 n° 31 €



☐ **Oui**, je m'abonne au(x) magazine(s) suivant(s) :

Magazine 1 : €
Magazine 2 : €
Magazine 3 : €

Total de ma commande : €

Nom Date de naissance

Prénom Adresse

Code postal Ville

Courriel [.....]

Ci-joint mon règlement à l'ordre de Groupe Entreprendre par :

☐ chèque bancaire ou postal

☐ carte bleue Visa

n° [.....]

Expire le [.....]

Important, je note les 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de ma carte bancaire : [.....]

(Entreprendre est coté en bourse sur Euronext Paris - code ALENR)

80 magazines à découvrir sur groupe-entreprendre.com

Entreprendre SA

Bulletin d'abonnement ci-dessus à renvoyer accompagné de votre règlement à :

53, rue du Chemin Vert - CS 20056 -

92772 Boulogne Billancourt Cedex

Vous pouvez aussi nous renvoyer votre bulletin par courriel : serviceabonnement@groupe-entreprendre.fr

(paiement par carte bancaire)

Tarifs France Métropolitaine, étranger et Dom-Tom + 2€ par revue servie

** Photo non contractuelle dans la limite des stocks disponibles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à la transmission éventuelle de vos coordonnées en cochant la case ci-contre ou en adressant un courrier libre à Groupe Entreprendre - 53, rue du Chemin vert - CS 20056 - 92772 Boulogne Billancourt Cedex.

Signature obligatoire :

20% à 40%
d'économie
sur le prix
d'abonnement

INVESTIR EN BOURSE
Entreprendre SA, groupe indépendant éditeur de 80 magazines publiés en kiosques, est coté sur Euronext Paris (code ALENR). Participez à son développement.

Pourquoi votre facture d'électricité a augmenté et comment la réduire



Depuis le 1er février 2024, les factures d'électricité ont connu une hausse significative pour les particuliers et les professionnels. Cette augmentation, bien que partiellement limitée par l'État, atteint 9,8 % pour les tarifs heures pleines et heures creuses, et 8,6 % pour les tarifs de base. Voici les raisons de cette augmentation et des conseils pour alléger votre facture d'électricité.

La fin progressive du bouclier tarifaire

La hausse des tarifs s'inscrit dans le contexte de la fin progressive du bouclier tarifaire, une mesure mise en place par le Gouvernement en octobre 2021 pour protéger le pouvoir d'achat des Français face à la flambée des prix de l'énergie, en grande partie due à la guerre en Ukraine. Initialement prévue pour se terminer en décembre 2023, cette mesure sera finalement maintenue jusqu'en février 2025.

Le retour progressif de la taxe intérieure de consommation finale sur

l'électricité (TICFE)

Le bouclier tarifaire avait réduit la TICFE à un euro par mégawatt/heure, contre 32 euros auparavant. Cependant, cette taxe remonte progressivement : à partir du 1er février 2024, elle s'élève à 21 euros, et sera complètement rétablie en février 2025. Cette augmentation progressive permet à l'État de continuer à prendre en charge une partie des factures des Français pendant encore un an, malgré une perte de trois milliards d'euros dans le budget de l'État pour 2024.

Pour Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, cette décision est essentielle pour garantir la capacité d'investissement dans de nouvelles capacités de production électrique et pour sortir définitivement du « quoi qu'il en coûte ».

Les impacts de cette hausse sur les factures

La hausse des factures variera en fonction des contrats et des habitudes de consommation :

- Pour une personne en appartement chauffé au gaz (2,2 MWh/an) : +4,50 euros/mois.
- Pour une personne en appartement chauffé à l'électricité (4,2 MWh/an) : +8,30 euros/mois.
- Pour une famille en maison chauffée au gaz (3,7 MWh/an) : +7,60 euros/mois.
- Pour une famille en maison chauffée à l'électricité (9 MWh/an) : +17,80 euros/mois.
- Pour une boulangerie au tarif réglementé (90 MWh/an) : +116 euros/mois.
- Pour un restaurant au tarif réglementé (30 MWh/an) : +39 euros/mois.

Quelques conseils pour réduire sa facture d'électricité

Réduire la consommation d'électricité pour le chauffage

- Améliorez l'isolation de votre logement pour réduire les pertes de chaleur.
- Remplacez les anciens chauffages électriques par des modèles plus performants ou des solutions à énergie renouvelable, comme les pompes à chaleur.
- Utilisez des thermostats programmables pour gérer efficacement la température.
- Fermez les rideaux et volets la nuit en hiver pour conserver la chaleur.
- Évitez de placer des objets devant les radiateurs pour laisser la chaleur se diffuser.

- Réglez la température de manière appropriée : 19 °C dans les pièces à vivre, 17 °C dans les chambres, et 22 °C dans la salle de bain pendant son utilisation.

Réduire la consommation d'eau chaude

- Réglez la température du chauffe-eau entre 50 et 55 °C.
- Installez des dispositifs économiseurs d'eau comme des mitigeurs et des pommeaux de douche économes.
- Isolez votre chauffe-eau avec une jaquette isolante.
- Privilégiez les douches rapides aux bains.
- Éteignez le chauffe-eau lors d'absences prolongées (plus de 2 jours).

Choisir des appareils électroménagers performants

- Vérifiez la consommation des appareils avant de les acheter. Les équipements de classe A sont les plus économes en énergie.
- Éviter les appareils énergivores
- Limitez l'usage des climatiseurs, réfrigérateurs combinés américains, pompes de piscine et grands aquariums.

Éteindre les équipements en veille

- Débranchez les appareils comme les ordinateurs, télévisions, box internet et décodeurs TV lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Optimiser l'éclairage

- Utilisez des ampoules LED qui consomment moins et durent plus longtemps.
- Éteignez la lumière en quittant une pièce.
- Maximisez l'éclairage naturel en disposant les meubles de manière adéquate.
- Privilégiez les couleurs claires pour les murs et abat-jours.

Utiliser le lave-vaisselle et le lave-linge

économiquement

- Lancez les machines uniquement lorsqu'elles sont pleines.
- Utilisez les modes "éco" qui sont plus longs mais économes en énergie.

Entretenir les équipements domestiques

- Dépoussiérez la grille du réfrigérateur et les lampes.
- Dégivrez le congélateur et le réfrigérateur tous les 6 mois.
- Détartrez la machine à laver, la cafetière et la bouilloire régulièrement.
- Faites vérifier le chauffe-eau par un professionnel tous les 2 ans.

Installer des panneaux photovoltaïques

- Les panneaux photovoltaïques permettent de produire votre propre électricité solaire, réduisant ainsi significativement votre facture grâce à l'autoconsommation.

Opter pour un abonnement "heures pleines/heures creuses"

- Un abonnement avec l'option heures creuses peut être intéressant si vous avez de nombreux équipements électriques. L'électricité est moins chère la nuit, permettant des économies en programmant certains appareils pour fonctionner durant cette période.

Changer de fournisseur d'électricité

- Changer de fournisseur est simple, rapide et gratuit. Certaines offres peuvent proposer un prix du kWh plus bas. En changeant de fournisseur, vous pouvez également choisir une offre d'électricité verte pour soutenir le développement des énergies renouvelables en France.

En suivant ces conseils, vous pouvez non seulement réduire votre facture d'électricité, mais aussi contribuer à une consommation plus responsable et durable. ■



COMMERCE EN LIGNE LES PROUESSES ET LES ARNAQUES

Le commerce en ligne a révolutionné la manière dont nous achetons et vendons des produits. Grâce à l'essor d'Internet, les consommateurs ont désormais accès à une vaste gamme de produits et de services, souvent à des prix compétitifs et avec une grande commodité. Cependant, cette révolution numérique a également apporté son lot de défis et de risques, notamment sous la forme d'arnaques en ligne. Cet article explore les prouesses du commerce en ligne tout en mettant en lumière les pièges à éviter.

LES PROUESSES...

Accessibilité et commodité

Le principal avantage du commerce en ligne est sans doute la commodité qu'il offre. Les consommateurs peuvent acheter presque tout ce dont ils ont besoin, de l'épicerie aux vêtements en passant par les appareils électroniques, sans quitter le confort de leur domicile. Les sites de commerce en ligne sont accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, permettant ainsi de faire ses achats à tout moment.

Large choix de produits

Les plateformes de commerce en ligne proposent une variété incroyable de produits. Les consommateurs peuvent facilement comparer les prix, les marques et les caractéristiques des produits, ce qui facilite la prise de décision. De plus, les sites comme Amazon et eBay offrent des avis et des notes des clients, ce qui

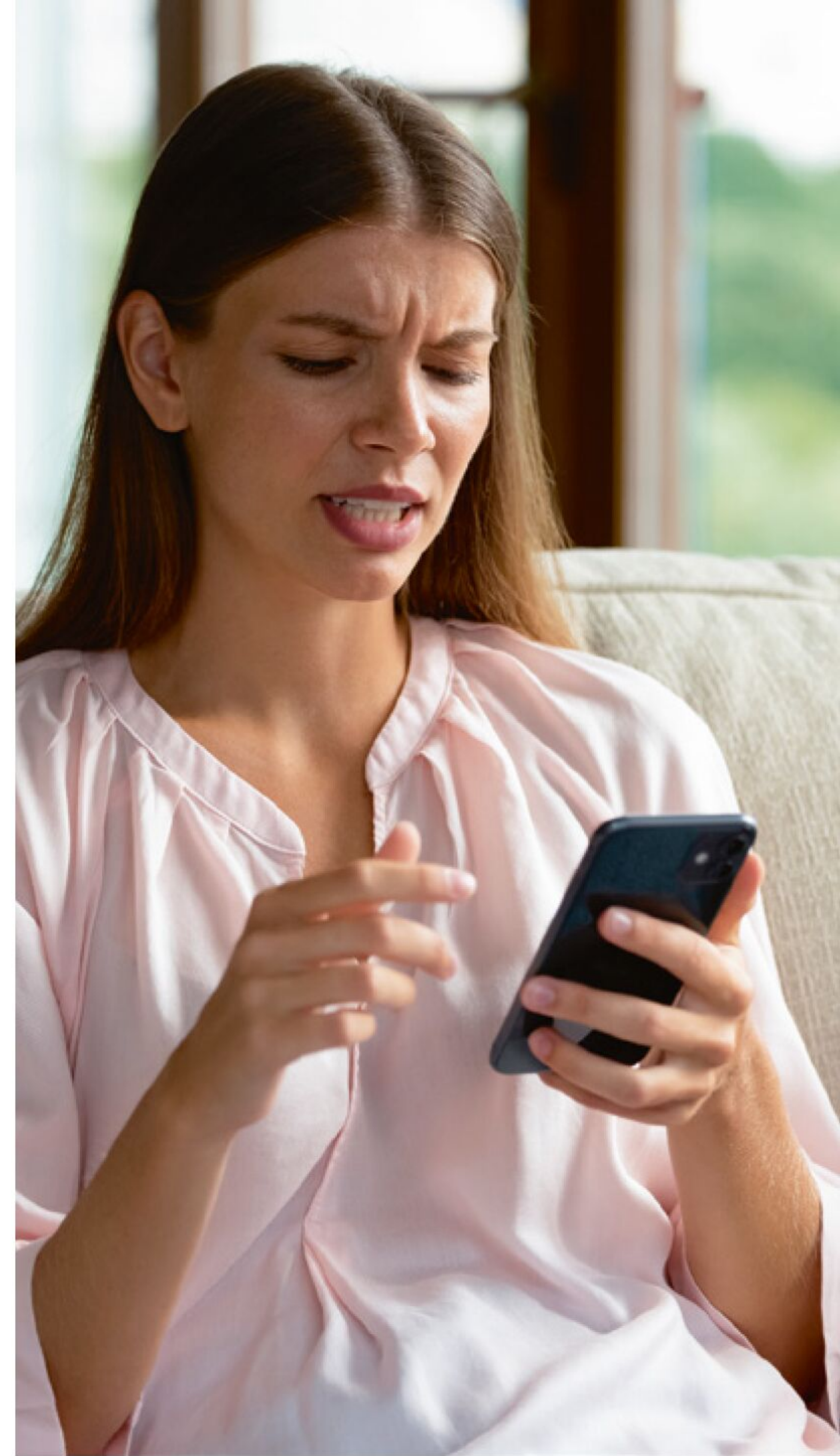
aide à garantir la qualité et la fiabilité des produits.

Promotions et réductions

Les sites de commerce en ligne proposent régulièrement des promotions, des soldes et des réductions exclusives. Les consommateurs peuvent profiter de ces offres pour acheter des produits à des prix réduits. Les programmes de fidélité et les cashback sont également courants, offrant des avantages supplémentaires aux acheteurs réguliers.

Livraison rapide et efficace

La plupart des grands sites de commerce en ligne offrent des options de livraison rapide. Certains, comme Amazon avec son service Prime, garantissent la livraison en un jour. Cela ajoute un niveau de commodité supplémentaire, surtout pour les articles urgents.



... ET LES ARNAQUES

Faux sites et produits contrefaits

Avec la popularité croissante du commerce en ligne, les arnaques sont également devenues plus fréquentes. Les faux sites Web imitant des plateformes légitimes sont une menace courante. Ces sites peuvent voler les informations personnelles et financières des consommateurs. De plus, les produits contrefaits sont un problème majeur, car ils peuvent être de mauvaise qualité et potentiellement dangereux.

Hameçonnage (phishing)

Le phishing est une technique utilisée par les cybercriminels pour tromper les consommateurs afin de leur soutirer des informations sensibles, comme les identifiants de connexion et les numéros de carte de crédit. Les e-mails frauduleux semblant provenir de sites de commerce en ligne légitimes sont une méthode courante de phishing.

Non-livraison de produits

Certaines arnaques en ligne impliquent des vendeurs qui acceptent le paiement mais ne livrent jamais les produits. Les plateformes de vente aux enchères et les marketplaces tierces peuvent être particulièrement vulnérables à ce type de fraude.

Fraudes à la carte de crédit

Les informations de carte de crédit peuvent être interceptées et utilisées pour des achats frauduleux. Bien que de nombreux sites utilisent des mesures de sécurité pour protéger ces informations, les consommateurs doivent rester vigilants et surveiller leurs relevés bancaires pour détecter toute activité suspecte. Le commerce en ligne offre de nombreux avantages, mais il est essentiel de rester vigilant pour éviter les arnaques. En suivant quelques conseils de sécurité simples, les consommateurs peuvent profiter des prouesses du commerce en ligne tout en minimisant les risques. ■

Conseils pour une expérience de commerce en ligne sécurisée

- Vérifiez l'authenticité des sites Web : Assurez-vous que l'URL commence par « https » et recherchez des avis sur le site.
- Utilisez des cartes de crédit pour les achats : Elles offrent souvent une meilleure protection contre la fraude par rapport aux cartes de débit.
- Soyez prudent avec les offres trop belles pour être vraies : Si une offre semble trop bonne pour être vraie, elle l'est probablement.
- Méfiez-vous des e-mails suspects : Ne cliquez pas sur les liens dans les e-mails provenant de sources inconnues et ne fournissez jamais d'informations personnelles.
- Utilisez des mots de passe forts et uniques : Pour chaque compte en ligne, utilisez des mots de passe complexes et changez-les régulièrement.

Les 200 sites de commerce électronique fiables en France

Voici une sélection des principaux sites de commerce électronique en France, couvrant diverses catégories de produits et services pour répondre à tous vos besoins.

Sites de commerce généraliste

- **Amazon France** : Leader incontournable de l'e-commerce, proposant une vaste gamme de produits.
- **Cdiscount** : Grand rival français d'Amazon, offrant une variété de produits à des prix compétitifs.
- **Rakuten France** : Anciennement PriceMinister, connu pour le cashback et les remises attractives.
- **E.Leclerc Drive** : Pour faire vos courses en ligne avec retrait en magasin ou livraison.
- **Carrefour** : Une autre grande chaîne de supermarchés avec une forte présence en ligne.
- **Auchan** : Vente de produits alimentaires et non-alimentaires.
- **Fnac** : Spécialisé dans les produits culturels et électroniques.
- **Darty** : Connu pour les produits électroménagers et électroniques.
- **Veepee** : Spécialiste des ventes événementielles et privées.

Sites de mode et accessoires

- **Zalando** : Grande sélection de vêtements et accessoires.
- **La Redoute** : Référence en prêt-à-porter et articles de maison.
- **Sarenza** : Spécialisé dans la vente de chaussures en ligne.
- **Shein** : Proposant des vêtements tendance à prix réduit.
- **Boohoo** : Vêtements et accessoires de mode pour les jeunes adultes.
- **Asos** : Vente de vêtements, chaussures et accessoires.

Sites de produits électroniques

- **LDLC** : Spécialiste en matériel

informatique et high-tech.

- **Boulanger** : Produits électroménagers et électroniques.
- **Materiel.net** : Vente de matériel informatique et high-tech.
- **Rue du Commerce** : Large gamme de produits électroniques.
- **Electro Dépôt** : Électroménager et high-tech à prix réduits.

Sites de bricolage et maison

- **Leroy Merlin** : Tout pour le bricolage et l'aménagement de la maison.
- **Castorama** : Bricolage, décoration et jardinage.
- **ManoMano** : Spécialiste du bricolage et jardinage en ligne.
- **Brico Dépôt** : Matériaux de construction et bricolage.
- **Ikea** : Meubles et accessoires pour la maison.

Sites de beauté et santé

- **Sephora** : Produits de beauté et parfumerie.
- **Nocibé** : Parfumerie et soins de beauté.
- **Yves Rocher** : Cosmétique végétale.
- **Marionnaud** : Parfumerie et produits de soin.
- **Doctipharma** : Pharmacie en ligne.

Sites de vente de produits divers

- **Decathlon** : Équipements sportifs.
- **Go Sport** : Matériel de sport et vêtements.
- **Michelin** : Vente de pneus et services automobiles.
- **Allopneus** : Vente de pneus en ligne.
- **Norauto** : Entretien et réparation automobile.

Sites de produits artisanaux et spécialisés

- **Etsy** : Plateforme de produits artisanaux et vintage.
- **AlittleMarket** : Marketplace française de produits faits main.
- **Fleux** : Décoration et design.
- **Greenweez** : Produits bio et écologiques.
- **Nature & Découvertes** : Produits de bien-être et de nature.

Cette liste ne couvre pas tous les sites, mais elle inclut une sélection des plus populaires et fiables en France, basée sur les analyses et classements récents de WiziShop, Junto, ECN (E-Commerce Nation), Fevad, et LEPTIDIGITAL. Pour garantir une expérience d'achat sécurisée, il est conseillé de lire les avis des clients et de vérifier les politiques de retour et de remboursement des différents sites. ■





LES INÉGALITÉS À LA RETRAITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES NE SONT PAS UNE FATALITÉ

Les retraitées parties en retraite en 2021 perçoivent encore, en moyenne, une pension 31 % inférieure à celle des hommes. Les causes de cet écart sont liées à des carrières plus hachées, à une fréquence de temps partiel plus forte et à des rémunérations moindres. Et aussi au fait que les femmes sont moins bien informées. Ainsi, 65 % des femmes s'estiment mal informées sur la retraite contre seulement 53 % des hommes. En tant que dirigeante de Sapiendo, une innovTech spécialisée dans l'accompagnement à la préparation de la retraite, c'est un constat que je fais au quotidien. Une meilleure anticipation de sa future retraite et une information adaptée à chaque moment de vie pourraient améliorer sensiblement la situation des femmes vis-à-vis de la retraite.

Nous sommes, en effet, nombreuses à ignorer que certaines décisions et événements de vie vont avoir un impact décisif sur nos droits à la retraite et quand on le réalise il est bien souvent trop tard. Prenons quelques exemples concrets auxquels de nombreuses femmes sont particulièrement confrontées.

Devenir mère est trop souvent synonyme d'une pension de retraite plus faible

Une très grande majorité de femmes choisissent de devenir mères et la parentalité pèse encore beaucoup sur la continuité des carrières féminines. Ainsi, du point de vue de la retraite, on constate que plus une femme a d'enfants, plus l'écart de pension avec les hommes est important. Mais pourquoi ? Avec le rôle de mère arrivent certains choix qui peuvent avoir un impact significatif sur la retraite. Pour mieux le comprendre, il faut avoir en tête que nous cotisons tous à la fois pour une retraite de base et une retraite complémentaire et que ces deux systèmes ne fonctionnent pas de la même manière. Ainsi, si le congé maternité n'a pas d'influence sur les droits à la retraite,

le congé parental oui. Car il permet de valider des trimestres, mais pas d'acquérir de points de retraite complémentaire.

Par ailleurs, à l'arrivée des enfants, les femmes sont nombreuses à réduire leur temps travail. Ainsi, en 2022, plus d'une femme sur 4 contre moins d'un homme sur 10 est à temps partiel. Cette réalité pèse sur l'écart de rémunération entre femmes et hommes et donc sur les inégalités à la retraite.

Les femmes à temps partiel vont ainsi subir un double manque à gagner : une rémunération immédiate moindre et une pension de retraite moindre. Cela s'explique par le fait, que si le temps partiel permet en règle générale de valider ses 4 trimestres retraite par an, il fait baisser le nombre de points de retraite complémentaire. Par exemple, une femme avec un salaire brut annuel de 50 000 € qui passe à mi-temps durant 10 ans peut perdre environ 200 € de pension par mois. En effet, les trimestres enfants, s'ils augmentent la durée d'assurance et permettent d'atteindre le taux plein plus vite, ne compensent pas la perte de retraite complémentaire.

Les trimestres enfants n'éliminent pas les inégalités entre les femmes et les hommes à la retraite et encore moins depuis la récente réforme

À chaque enfant, la mère obtient 8 trimestres retraite additionnels, 4 au titre de la maternité et 4 au titre de l'éducation. Depuis 2010, les 4 trimestres retraite d'éducation peuvent être partagés avec le père entre les 4 ans et les 4 et demi de l'enfant. La dernière réforme des retraites prévoit par ailleurs que le père ne peut obtenir, avec l'accord de la mère, que 2 trimestres maximum par enfant. Ces règles relatives aux trimestres enfant sont celles du secteur privé, elles sont différentes dans les régimes des fonctionnaires.

Ces trimestres bonus permettent aux mères d'atteindre plus vite leur taux plein, c'est-à-dire un calcul de leur retraite au taux maximum sans décote. Ils agissent sur ce que l'on appelle la durée d'assurance. Cet effet qui devait avantager les femmes, a de moins en moins d'effet au fil des générations, car le taux d'activité des femmes augmente et leur permet ainsi de plus en plus de valider leur durée d'assurance même sans trimestres enfants.

Avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite opéré par la récente réforme, elles vont aussi travailler plus longtemps et donc mécaniquement valider plus de trimestres. C'est d'ailleurs, pour cela, que l'on a pu dire que la réforme était défavorable aux femmes. Et c'est aussi ce qui a amené

le législateur à créer la « surcote parentale » qui permet d'obtenir une majoration de pension qui peut aller jusqu'à 5 % quand on a tous ses trimestres pour le taux plein à 63 ans et au moins 1 trimestre enfant.

La pension de réversion permet de réduire les inégalités entre femmes et hommes à la retraite mais ne les efface pas

La pension de réversion vient s'ajouter à la pension personnelle, en cas de décès du conjoint. Elle correspond à une fraction de la pension du défunt. Les femmes ayant une espérance de vie supérieure à celles des hommes, elles représentent 86 % des bénéficiaires. Ainsi, si l'écart de pension entre les femmes et les hommes est de 40 %, toutes générations confondues, il passe à 28 % quand on tient compte des pensions de réversion.

Pour être éligible à une pension de réversion, il faut remplir un certain nombre de conditions et ces conditions sont différentes selon les caisses de retraite. Ce qui rend le sujet extrêmement complexe. Une condition est toutefois commune à tous les régimes : le mariage. Si vous êtes pacsé ou en union libre, vous

n'aurez donc pas le droit à la pension de réversion de votre conjoint.

Pour illustrer la complexité du sujet, on peut prendre l'exemple d'une femme mariée à un salarié du secteur privé. Pour la retraite de base, l'épouse peut prétendre à la réversion de son mari mais à condition de ne pas dépasser un certain seuil de ressources : 24 232 € par an si elle vit seule ou 38 771,20 € par an si elle vit en couple alors que pour la retraite complémentaire aucun niveau de ressources n'est exigé.

Autre différence de taille entre base et complémentaire, le fait de se remarier va dans le cas de la retraite complémentaire mettre fin à la réversion alors que cela ne sera pas le cas pour la retraite de base.

Enfin, en cas de mariages successifs du conjoint survivant ou du défunt, des règles de partage vont s'appliquer.

Au travers de ces quelques illustrations, il est facile de comprendre qu'une bonne information au bon moment peut permettre aux femmes d'améliorer leurs futurs droits à la retraite grâce à des décisions éclairées. Une plus forte anticipation de leur future retraite et la recherche d'un équilibre dans leur couple sont, sans aucun doute, des leviers pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes à la retraite.

Sapiendo, entreprise à mission, que j'ai créée il y a près de 10 ans, s'engage sur ce sujet depuis plusieurs années, notamment à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, en proposant de l'information et des conseils gratuits. Cette année nous



Valérie Batigne,
*fondatrice et dirigeante
de Sapiendo Retraite*

Diplômée d'HEC et de l'Ecole du Barreau, titulaire d'un master de fiscalité, Valérie Batigne a d'abord travaillé dans un grand cabinet d'avocats puis a entamé une carrière bancaire devenant managing director dans 2 grands groupes internationaux. Elle y a acquis une profonde connaissance de la finance, de la fiscalité et de la réglementation financière. Elle fonde Sapiendo en 2015, avec l'ambition de transformer l'approche de la retraite en France.

À propos de Sapiendo-Retraite.fr:

C'est une plateforme digitale très innovante qui propose des services retraite personnalisés et démocratise ainsi l'accès au conseil retraite. Sapiendo représente une réelle rupture technologique de l'accompagnement retraite, de la vérification de carrière à l'optimisation des droits à la retraite pour aider chacun à gagner plus et/ou partir plus tôt. Dans le cadre d'une approche globale, Sapiendo propose également des services en matière d'épargne retraite et de fiscalité. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre les réponses aux questions que tout le monde se pose au sujet de la retraite car « savoir, c'est déjà agir ».

proposons notamment un livret d'information autour de 10 portraits de femmes, car nous ne sommes pas qu'une moyenne. Nous avons toutes des parcours distincts et des attentes différentes, l'essentiel étant de trouver les conseils qui conviennent à notre situation. Je conclurais volontiers par une maxime de Sapiendo : « Savoir, c'est déjà agir ». ■

Protection



COMMENT PRÉVENIR ET DÉTECTER LES PRÉLÈVEMENTS ABUSIFS SUR VOS COMPTES

La protection de vos finances personnelles passe par une surveillance attentive de vos comptes bancaires. Voici quelques étapes et conseils pratiques pour détecter et gérer efficacement les prélèvements non autorisés...

1. Surveillez vos relevés bancaires régulièrement

Examinez vos relevés bancaires au moins une fois par semaine. Cette vigilance permet de détecter rapidement toute transaction suspecte. Utilisez les applications bancaires mobiles pour suivre vos transactions en temps réel et rester informé à tout moment.

2. Configurez des alertes bancaires

Activez les alertes SMS ou email de votre banque pour recevoir des notifications immédiates de toutes les transactions sur votre compte. Cela vous permettra de réagir rapidement en cas de prélèvement non autorisé.

3. Identifiez les prélèvements inhabituels

- Montants inhabituels : Recherchez des transactions avec des montants

qui ne correspondent pas à vos dépenses habituelles.

- Noms de bénéficiaires inconnus : Soyez attentif aux prélèvements effectués par des entreprises ou entités que vous ne reconnaissez pas.

4. Comparez avec vos dépenses prévues

Tenez un registre de vos paiements récurrents, tels que les abonnements et les factures. Comparez régulièrement ces paiements avec les prélèvements sur votre compte pour repérer d'éventuelles anomalies.

5. Utilisez des outils de gestion financière

Les applications et logiciels de gestion financière peuvent vous aider à catégoriser vos dépenses et à identifier plus facilement les transactions inhabituelles.

6. Signalez immédiatement à votre banque

Si vous repérez un prélèvement abusif :

- Contactez votre banque sans délai pour signaler la transaction suspecte.
- Demandez, si nécessaire, un blocage temporaire de votre carte ou compte.
- Exigez un remboursement pour les prélèvements non autorisés.

7. Déposez une plainte en cas de fraude

En cas de prélèvements frauduleux récurrents, déposez une plainte auprès

des autorités compétentes, telles que la police ou la gendarmerie. Fournissez toutes les preuves disponibles, y compris les relevés bancaires et la correspondance avec votre banque.

8. Surveillez vos abonnements et autorisations de prélèvement

- Annulez les abonnements et services inutilisés.
- Révissez régulièrement les autorisations de prélèvement que vous avez accordées.

9. Sécurisez vos informations bancaires

- Ne partagez jamais vos informations bancaires, telles que le numéro de carte ou le code PIN, par téléphone ou email.
- Utilisez des mots de passe robustes et changez-les fréquemment.

10. Restez informé et vigilant

Tenez-vous au courant des méthodes de fraude courantes et des conseils de sécurité bancaire. La vigilance et la proactivité sont vos meilleures défenses contre les prélèvements abusifs.

En appliquant ces mesures, vous pourrez mieux protéger vos comptes bancaires et réduire le risque de prélèvements non autorisés. Adoptez une approche proactive et restez vigilant pour maintenir la sécurité de vos finances. ■

CYBER-ATTAQUES Plus personne n'est à l'abri

Les cyber-attaques sont devenues un danger omniprésent dans notre monde hyperconnecté. Que vous soyez un particulier, une entreprise, une organisation gouvernementale ou une institution financière, vous êtes une cible potentielle pour les cybercriminels. Ces attaques peuvent causer des dommages considérables, allant du vol de données personnelles à des perturbations massives des services essentiels. Cet article explore pourquoi personne n'est à l'abri des cyber-attaques et propose un guide des bonnes pratiques pour vous protéger contre ces menaces.

La réalité des cyber-attaques

L'évolution des menaces

Les cyber-attaques ont évolué en sophistication et en portée. Les méthodes utilisées par les hackers sont devenues plus complexes et variées, incluant le phishing, les ransomwares, le vol de données, les attaques DDoS (Déni de Service Distribué), et bien d'autres techniques malveillantes. Les cybercriminels utilisent des outils et des techniques avancés pour infiltrer les systèmes de sécurité les plus robustes.

Cibles multiples

Aucune entité n'est épargnée par les cyber-attaques. Les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises

(PME), les institutions financières, les hôpitaux, les gouvernements et les particuliers sont tous des cibles potentielles. Les raisons de ces attaques varient : vol de données personnelles et financières, espionnage industriel, sabotage, ou simplement pour démontrer la vulnérabilité d'un système.

Conséquences dévastatrices

Les conséquences des cyber-attaques peuvent être catastrophiques. Pour les entreprises, cela peut signifier une perte de données sensibles, une atteinte à leur réputation, des pertes financières importantes et des interruptions de service. Pour les particuliers, cela peut entraîner le vol d'identité, la perte d'argent et l'accès non autorisé à des informations personnelles sensibles. ■



Guide des bonnes pratiques pour se protéger contre les cyber-attaques

1. Utilisez des mots de passe forts et uniques

Des mots de passe forts et uniques pour chaque compte en ligne sont essentiels pour protéger vos informations. Évitez d'utiliser des informations personnelles évidentes comme des dates de naissance ou des noms. Utilisez une combinaison de lettres majuscules et minuscules, de chiffres et de symboles.

2. Activez l'authentification à deux facteurs (2FA)

L'authentification à deux facteurs ajoute une couche supplémentaire de sécurité en exigeant une deuxième forme de vérification, comme un code envoyé à votre téléphone, en plus de votre mot de passe.

3. Maintenez vos logiciels à jour

Les mises à jour logicielles contiennent souvent des correctifs de sécurité pour les vulnérabilités récemment découvertes. Assurez-vous que votre système d'exploitation, vos applications et vos logiciels de sécurité sont toujours à jour.

4. Soyez vigilant face aux e-mails et aux liens suspects

Le phishing est une méthode courante pour voler des informations personnelles. Ne cliquez pas sur les liens ou les pièces jointes dans les e-mails provenant de sources inconnues. Vérifiez toujours l'authenticité de l'expéditeur avant de fournir des informations sensibles.

5. Utilisez un logiciel de sécurité fiable

Installez et maintenez à jour un logiciel antivirus et antimalware fiable. Ces programmes peuvent détecter et neutraliser les menaces avant qu'elles ne causent des dommages.

6. Sauvegardez régulièrement vos données

Effectuez des sauvegardes régulières de vos données importantes. En cas de cyber-attaque, avoir des sauvegardes récentes peut vous permettre de restaurer vos informations sans trop de perte.

7. Formez-vous et formez votre personnel

La sensibilisation et la formation sont cruciales pour se protéger contre les cyber-attaques. Apprenez à reconnaître les signes de phishing et autres tactiques de cybercriminalité, et formez votre personnel aux bonnes pratiques de cybersécurité.

8. Limitez l'accès aux informations sensibles

Ne donnez accès aux informations sensibles qu'aux personnes qui en ont réellement besoin. Utilisez des contrôles d'accès pour restreindre l'accès aux données et aux systèmes critiques.

9. Utilisez des réseaux sécurisés

Évitez d'utiliser des réseaux Wi-Fi publics pour accéder à des informations sensibles. Utilisez un réseau privé virtuel (VPN) pour sécuriser votre connexion Internet, surtout lorsque vous êtes en déplacement.

Les cyber-attaques représentent une menace sérieuse pour tous, sans exception. En adoptant des pratiques de cybersécurité robustes, vous pouvez réduire considérablement le risque d'être victime de ces attaques. Restez vigilant, informé et proactif pour protéger vos informations personnelles et professionnelles dans ce monde numérique en constante évolution. ■

LA NUE-PROPRIÉTÉ UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER AVANTAGEUSE

Dans le panorama des investissements immobiliers, la nue-propiété s'impose comme la solution pour préparer sa retraite ou comme outil de transmission qui combine à la fois des avantages patrimoniaux, financiers et fiscaux, mais elle est, à ce jour, encore mal connue du grand public. Pourtant, en 2023, la nue-propiété se présente comme un mécanisme patrimonial efficient qui répond de diverses manières aux exigences des investisseurs en quête de stratégies innovantes pour investir dans la pierre.

Le concept de l'investissement en nue-propiété

Le démembrement de propriété permet de partager, pour une durée définie, la nue-propiété et l'usufruit qui sont les deux droits constitutifs de la pleine propriété : le nu-propiétaire possède le bien sans en avoir l'usage, pendant une durée définie contractuellement et l'usufruitier dispose du droit d'usage du bien en assurant la gestion locative globale, tout en percevant, au fil de l'eau, les revenus afférents.

La fin d'usufruit, généralement après 15 ou 20 ans, correspond au moment où l'investisseur nu-propiétaire récupère la pleine propriété de son bien, automatiquement et gratuitement. Des sociétés immobilières, comme Perl, poursuivent l'accompagnement des nus-propiétaires dans la mise en œuvre de leur choix : à savoir continuer de le louer, le céder ou l'occuper.

La tranquillité d'esprit : une gestion allégée

Un bailleur institutionnel dispose de l'usufruit. Il assure donc l'entretien du bien, perçoit les loyers et prend en charge la totalité des petits et gros travaux. À la fin de la période d'investissement, il s'engage à remettre

le bien en bon état d'habitabilité.

Un avantage non-négligeable puisque, l'investisseur en nue-propiété est déchargé des aléas habituels liés à la gestion locative.

C'est un investissement qui permet de se dégager de tout souci de gestion au quotidien et qui apporte une tranquillité d'esprit pour investir à distance sans contrainte.

Un investissement accessible et optimisé

Investir en nue-propiété, c'est accéder à un bien immobilier dans le neuf ou dans l'ancien à une fraction de son prix. En dissociant usufruit et nue-propiété, l'investisseur peut acquérir un bien avec une décote importante, allant de 30 % à 40 % du prix de la pleine propriété, selon les programmes. Cette décote correspond à la somme des loyers nets que l'investisseur aurait pu percevoir sur la durée du démembrement s'il avait acquis un bien en direct.

Cette opportunité permet donc d'investir dans des zones plébiscitées par les investisseurs comme en hyper centre-ville d'une grande agglomération.

La perspective pour l'investisseur de voir son bien prendre de la valeur au fil du temps, notamment dans des zones à fort potentiel de valorisation, fait de l'investissement en nue-propiété une stratégie judicieuse pour qui envisage

l'investissement dans une optique à long terme.

In fine, l'investissement en nue-propiété s'affirme donc comme un investissement intelligent pour qui cherche à conjuguer sécurité et performance à long terme.

En plongeant dans ce monde d'opportunités, l'investisseur éclairé pourra bâtir un patrimoine robuste, tout en naviguant habilement dans les méandres de la gestion immobilière et de la fiscalité.

La nue-propiété s'inscrit également comme un outil redoutable dans les stratégies de transmission patrimoniale. Transmettre un bien en nue-propiété permet ainsi de bénéficier d'une fiscalité avantageuse en matière de droits de donation, tout en préservant les intérêts et le patrimoine du donateur.

Le cadre fiscal avantageux

Le cadre fiscal de la nue-propiété est particulièrement attractif.

Exonération de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, absence de taxe foncière et avantage sur la plus-value à la revente en constituent les piliers de cet investissement. Cette optimisation fiscale s'avère être un levier puissant pour bâtir et faire fructifier un patrimoine solide, tout en allégeant la pression fiscale. ■



Nicolas de Bucy,
Directeur général de Perl

25 ans d'expérience dans l'immobilier neuf et ancien.

Diplômé en tant qu'expert en gestion financière à l'ISEG de Paris en 1997, Nicolas de Bucy débute sa carrière à la RIVP en qualité de directeur d'agence adjoint pendant deux ans. En 2001, il rejoint le groupe Foncia en tant que directeur de gestion locative, puis directeur d'agence.

De 2005 à 2011, il devient directeur du développement au service investisseurs afin de développer les partenariats avec les promoteurs et les prescripteurs. Nicolas de Bucy intègre ensuite le Crédit Foncier immobilier en tant que directeur du département patrimonial en 2011 puis du département résidentiel en 2013.

Il rejoint les équipes de Perl en 2021 en qualité de directeur général adjoint, puis est nommé directeur général en juin 2023.



Meilleures tablettes tactiles 2024 laquelle acheter ?

La tablette tactile s'est imposée comme un écran multimédia incontournable, bien qu'elle n'ait pas supplanté l'ordinateur portable. Elle offre une large gamme de prix et de tailles. Découvrez notre comparatif pour y voir plus clair et trouver la tablette idéale pour vos besoins

Il y a quelques années, tous les fabricants voulaient lancer leur propre tablette. Aujourd'hui, seuls quelques acteurs continuent d'en proposer plusieurs modèles chaque année. Apple domine le marché avec ses iPad et iPad Pro, tandis que Samsung tente de s'imposer en alternative avec sa gamme Galaxy Tab, offrant également des modèles d'entrée de gamme sous Android. Huawei propose ses ta-

blettes MediaPad au bon rapport qualité/prix, bien que plus discrètement. Lenovo, quant à lui, adopte une stratégie différente en se concentrant sur la domotique, équipant ses tablettes d'assistants intelligents comme Amazon Alexa ou Google Assistant. Les tablettes tactiles sont prises en tenaille entre les smartphones aux écrans toujours plus grands et les ordinateurs portables de plus en plus fins.

Elles se concentrent désormais sur des tailles d'écran oscillant entre 8 et 13 pouces. Bien qu'elles n'aient pas remplacé les ordinateurs, les tablettes tactiles se sont imposées dans nos foyers, offrant un catalogue d'applications qui les rend de plus en plus compétitives face aux PC.

L'accès rapide aux logiciels et jeux pèse souvent dans la balance lors de l'achat, et les boutiques d'applications sur iOS et Android offrent un choix suffisamment large pour satisfaire tous les utilisateurs.

Si vous envisagez d'acheter une tablette tactile, consultez notre comparatif pour trouver le meilleur modèle adapté à vos besoins sans dépenser une fortune.

Samsung Galaxy Tab S9 FE

En 2023, Samsung a été très actif, dévoilant une gamme complète de smartphones Galaxy, renouvelant ses Galaxy Watch 6 et sa série Galaxy Tab S9. Le géant sud-coréen a également ressuscité ses produits FE (Fan Edition), conçus pour offrir l'essentiel du haut de gamme tout en prenant en compte les retours des clients et en s'adressant aux budgets plus serrés. Après les Galaxy Tab S7 FE de 2021, voici la Galaxy Tab S9 FE, accompagnée d'une Tab S9 FE+ au format plus grand. La Galaxy Tab S9 FE est le modèle le plus abordable de la gamme Tab S, et le plus compact avec son écran de 10,9 pouces. Pour réduire les coûts, elle utilise un écran LCD, et embarque une puce Exynos 1380, déjà éprouvée dans le Galaxy A54 5G, ainsi qu'une batterie de 8000 mAh. La tablette est livrée avec un stylet et bénéficie d'une certification IP68.

Proposée à 529 € dans sa version Wi-Fi 128 Go, la Galaxy Tab S9 FE est également disponible avec plus de stockage (256 Go) et/ou une connectivité 5G. Elle rivalise avec la vieillissante Galaxy Tab S7 FE, la Lenovo Tab P11 Pro Gen 2, et même la Galaxy Tab S9, dont elle est une variante plus abordable.

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	165.8 x 254.3 x 6.5 mm
Poids	523 g
Diagonale d'écran	10.9 pouces
Définition	1440 x 2304 pixels
DPI	249 ppp
Dalle	IPS

POINTS FORTS

Autonomie confortable.
Écran lumineux.
Performances correctes.
Certification IP68 (tablette et stylet)

POINTS FAIBLES

Taux de rafraîchissement limité à 90 Hz.
Petite tendance à chauffer.
Partie photo moyenne.

Apple iPad Air 5

Inchangé depuis fin 2020, l'Apple iPad Air fait enfin peau neuve. Cette cinquième génération conserve la plupart des caractéristiques de son prédécesseur, mais apporte une nouveauté majeure. Un an et demi après le lancement de la version revisitée de l'iPad Air, Apple présente son héritier, sobrement baptisé iPad Air, aux côtés de l'iPhone SE 2022. Le modèle 2022 ne révolutionne pas la formule de celui de 2020, mais apporte un changement majeur sous le capot : l'intégration de la puce Apple M1, utilisée dans les ordinateurs et les récents iPad Pro. Cette puce promet une puissance exceptionnelle dans un appareil beaucoup plus fin et léger.

Pour cette nouvelle version, Apple augmente légèrement le prix de base, de 30 €. L'iPad Air 5 est donc proposé à 699 € dans sa version Wi-Fi avec 64 Go de stockage. Le prix passe à 869 € pour la version 256 Go. La variante Wi-Fi + 5G démarre à 869 € pour 64 Go et grimpe à 1039 € pour 256 Go.

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	178.5 x 247.6 x 6.1 mm
Poids	462 g
Diagonale d'écran	10.9 pouces
Définition	2360 x 1640 pixels
DPI	264 ppp
Dalle	IPS

POINTS FORTS

Design élégant.
Très bon écran LCD.
Les meilleures performances du marché.
Une légère évolution en photo.
Autonomie constante.
Compatibilité 5G.

POINTS FAIBLES

Une charge toujours aussi lente.
De l'Oled ou du mini-Led aurait été bienvenu.



Xiaomi Pad 6

Avec la Pad 6, Xiaomi renouvelle sa tablette tactile de milieu de gamme emblématique. La marque chinoise vise à offrir un rapport qualité-prix convaincant pour celles et ceux qui cherchent une tablette à la fois pour se divertir et travailler. Xiaomi avait fait sensation il y a près de deux ans avec sa première tablette commercialisée en Europe : la Pad 5. Ce modèle, reconnu pour son excellent rapport qualité-prix, est resté sans successeur sur le marché européen jusqu'à l'été 2023 et le lancement de la Pad 6. Cette tablette de milieu de gamme s'inscrit dans la continuité de la Pad 5, tant en termes de caractéristiques

(une tablette au format 11 pouces) que de positionnement tarifaire. La Pad 6 est équipée d'un écran LCD de 11 pouces, d'une puce Snapdragon 870, de 6 Go de RAM et de 128 Go de stockage. Sa batterie de 8840 mAh fonctionne sous Android 13, et l'ensemble est proposé au prix de 399 €. Pour 100 € de plus, il est possible d'obtenir 8 Go de RAM et 256 Go de stockage. **Ce positionnement place la Pad 6 dans un segment peu encombré, où l'on retrouve notamment la MatePad 11 de Huawei, la Xiaomi Pad 5 toujours commercialisée, et, légèrement plus chère en raison de son dock, la Google Pixel Tablet, véritable tablette domestique.**

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	165.18 x 253.95 x 6.51 mm
Poids	490 g
Diagonale d'écran	11 pouces
Définition	2880 x 1800 pixels
DPI	309 ppp
Dalle	IPS

POINTS FORTS

Design soigné.
Écran bien calibré.
Puissance suffisante.
Bonne autonomie.

POINTS FAIBLES

Volet photo passable.
Stylét à acheter séparément.
Luminosité d'écran encore limitée.
Pas de lecteur d'empreintes digitales.



Lenovo Tab M10 Plus (3e Gen)

Lenovo poursuit la série de sa tablette d'entrée de gamme, la Tab M10 Plus, en lançant une 3e génération qui ne réserve guère de surprises. Cette nouvelle mouture a été pensée pour répondre aux besoins de toute la famille, bien que quelques compromis soient nécessaires. Dévoilée lors du Mobile World Congress de février 2022, la Tab M10 Plus (3e génération) de Lenovo est maintenant disponible à la vente. Toujours abordable, son design s'inspire de celui des produits haut de gamme de la marque. Son positionnement vise à en faire un modèle accessible, aux performances

raisonnables, capable de répondre aux différents usages familiaux. Cette tablette est équipée d'un écran de 10,6 pouces et d'un design soigné. Elle est commercialisée à 229 € avec 64 Go de stockage, et une version dotée du double de capacité est proposée à 279 €. Les deux variantes sont uniquement compatibles avec le Wi-Fi.

Avec ces tarifs, la Lenovo Tab M10 Plus se positionne en concurrence directe avec des modèles tels que la Samsung Galaxy Tab A8 ou la Realme Pad, offrant ainsi une alternative solide pour une tablette familiale polyvalente.

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	158.8 x 251.2 x 7.45 mm
Poids	465 g
Diagonale d'écran	10.6 pouces
Définition	1200 x 2000 pixels
Dalle	IPS
Part de l'écran en surface	85.89

POINTS FORTS

Design élégant.
Bon écran.
Performances correctes.
Belle autonomie.

POINTS FAIBLES

Partie photo anecdotique.
Longue à la recharge.



Oppo Pad Air

Oppo fait ses premiers pas sur le marché des tablettes tactiles en France avec la Pad Air, un modèle au design soigné et aux caractéristiques certes modestes, mais suffisantes pour un usage familial. Présent sur le marché des tablettes tactiles en Asie, Oppo lance sa première tablette en Europe avec la Pad Air. Ce lancement prudent intervient sur un marché en croissance mais toujours bien moins volumineux que celui des smartphones, sur lequel la marque s'est d'abord concentrée.

La Pad Air affiche une fiche technique modeste. Elle est dotée d'un écran LCD de 10,38 pouces, d'une puce Snapdragon 680 et de 4 Go

de mémoire vive. La tablette comprend également quatre haut-parleurs, une batterie de 7100 mAh et un appareil photo arrière de 8 mégapixels (5 mégapixels à l'avant). Conçue pour le multimédia, elle se destine davantage à un usage familial que professionnel.

Son prix se situe dans une fourchette basse, avec une version 64 Go proposée à 299 € et une version 128 Go à 349 €. Dans cette gamme de prix, les tablettes sont assez rares, le marché étant partagé entre les modèles autour de 200 € et ceux au-delà de 400 €. Parmi ses concurrents directs, on trouve l'iPad 9 et la Realme Pad, en attendant la Honor Pad 8.

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	245.1 x 154.8 x 6.9 mm
Poids	440 g
Diagonale d'écran	10.36 pouces
Définition	1200 x 2000 pixels
DPI	225 ppp
Dalle	IPS

POINTS FORTS

Modèle léger et bien fini, avec un port microSD.
Écran bien calibré.
Autonomie confortable.

POINTS FAIBLES

Écran manquant de luminosité.
Volet photo médiocre.
Compatibilité avec un stylet... indisponible.



Nokia T20

Jusqu'à présent présente uniquement sur le marché des smartphones avec sa marque Nokia, HMD Global élargit son catalogue en entrant sur le segment des tablettes tactiles. Son premier modèle, la Nokia T20, se veut robuste et polyvalent.

Encore peu visible sur le marché de la téléphonie, où les dernières statistiques de Counterpoint lui attribuent moins d'un pour cent du marché européen, Nokia espère trouver un nouveau relais de croissance dans le segment des tablettes. Ce marché, dominé par Apple, Samsung et Lenovo, est largement concentré sur le haut de gamme. HMD Global

a donc décidé de cibler le segment des tablettes abordables avec la Nokia T20.

Ce modèle, facturé 229 € dans sa version Wi-Fi et quelques dizaines d'euros supplémentaires pour la version 4G, fait face à une concurrence limitée. Parmi ses principaux rivaux figurent la Galaxy Tab A7 2020 de Samsung, disponible aux alentours de 220 €, et la Lenovo Tab M10 FHD Plus, dans la même gamme de prix. Avec son design robuste et sa polyvalence, la Nokia T20 espère séduire les utilisateurs à la recherche d'une tablette abordable, tout en répondant aux besoins d'une utilisation quotidienne.

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	157.5 x 247.6 x 7.8 mm
Poids	465 g
Diagonale d'écran	10.4 pouces
Définition	1200 x 2000 pixels
DPI	224 ppp
Dalle	TFT

POINTS FORTS

Finition robuste.
Bonne autonomie.
Performances correctes.

POINTS FAIBLES

Charge beaucoup trop lente.
Pas de chargeur 15 W fourni.
Luminosité pas très élevée.
Photos médiocres.



Ce qui a changé depuis juillet 2024

Le mois de juillet 2024 marque une série de changements significatifs qui toucheront divers aspects de la vie quotidienne et financière en France. Que ce soit en matière de réévaluation des allocations, de nouvelles obligations

d'information pour les consommateurs, ou encore de modifications fiscales et légales, ces ajustements visent à apporter plus de transparence et d'efficacité. Cet article se propose de vous guider à travers les principales nouveautés à connaître pour vous pré-

parer au mieux à ces évolutions. De l'impact sur vos finances personnelles aux implications pour votre résidence secondaire, découvrez ce qui change à partir de ce mois-ci et comment vous adapter à ces nouvelles réglementations.



AJUSTEMENTS DES ALLOCATIONS ET NOUVEAUX PRODUITS FINANCIERS

À partir de juillet 2024, plusieurs changements notables entrent en vigueur, affectant divers aspects financiers et réglementaires. Voici un aperçu des principales modifications :

REVALORISATION DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE

Les allocations d'assurance chômage seront augmentées de 1,2 %.

TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Le taux d'intérêt légal applicable pour le second semestre de 2024 sera mis à jour.

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

Le mode de calcul du DPE sera modifié pour les logements de moins de 40 m².

NOUVEAU PLAN D'ÉPARGNE POUR LES JEUNES

Un nouveau produit d'épargne, le Plan d'Épargne Avenir Climat, destiné aux moins de 21 ans, est disponible dès le 1er juillet. Instauré par la loi relative à l'industrie verte du 23 octobre 2023, ce plan vise à encourager les jeunes à investir dans la transition écologique. Il peut être ouvert dès la naissance de l'enfant, avec un plafond de 22 950 euros et des fonds bloqués jusqu'à la majorité du titulaire.

IMPÔTS : SERVICES DE CORRECTION ET RÉFORME DES ZONES RURALES

Service de Correction de la Déclaration de Revenus À partir du 31 juillet, les contribuables pourront corriger leur déclaration de revenus 2023 via le service en ligne disponible sur impots.gouv.fr, et ce jusqu'au 4 décembre 2024.

RÉFORME DES ZONES DE REVITALISATION RURALE

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) entre en vigueur le 1er juillet avec un nouveau zonage intitulé « France Ruralités Revitalisation ». Ce dispositif vise à renforcer l'attractivité des zones rurales en offrant des exoné-

ractions fiscales et sociales aux entreprises qui s'y implantent.

AUTRES MODIFICATIONS

LOGEMENT

Le calcul du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) évolue pour les logements de 40 m² ou moins.

TRAVAIL

Le zonage « France Ruralité Revitalisation » remplace les ZRR. Le versement mobilité, une contribution aux transports en commun payée par les employeurs de plus de 10 salariés, est révisé.

TRANSPORTS ET LOISIRS

Avec les Jeux Olympiques et Paralym-

piques de 2024 à Paris, le ministère des Transports propose des outils pour anticiper les impacts sur les déplacements, notamment le site jeux.gouv.fr et la plateforme JOPTIMIZ pour les professionnels. Ces changements visent à améliorer divers aspects de la vie quotidienne, financière et administrative des citoyens, tout en assurant une plus grande transparence et une meilleure gestion des ressources et des obligations.

SÉCURITÉ

Pour prévenir les cambriolages pendant les vacances, l'opération tranquillité vacances permet aux habitants de signaler leur absence aux autorités.



ÉTUDIANTS

Les phases d'admission pour « Mon Master » et « Parcoursup » continuent jusqu'à fin juillet. Les étudiants doivent classer leurs vœux de préférence entre le 1er et le 3 juillet, et la phase d'admission principale se termine le 12 juillet.



CONSOMMATION: OBLIGATION D'INFORMATION SUR LA SHRINKFLATION

Depuis le 1er juillet 2024, les supermarchés doivent informer les consommateurs sur les produits dont la quantité diminue alors

que le prix reste le même ou augmente. Cette pratique, connue sous le nom de « shrinkflation » ou « réduflation », est désormais encadrée pour assurer une transparence accrue. Les magasins de plus de 400 m² doivent afficher clairement cette information, notamment en indiquant la

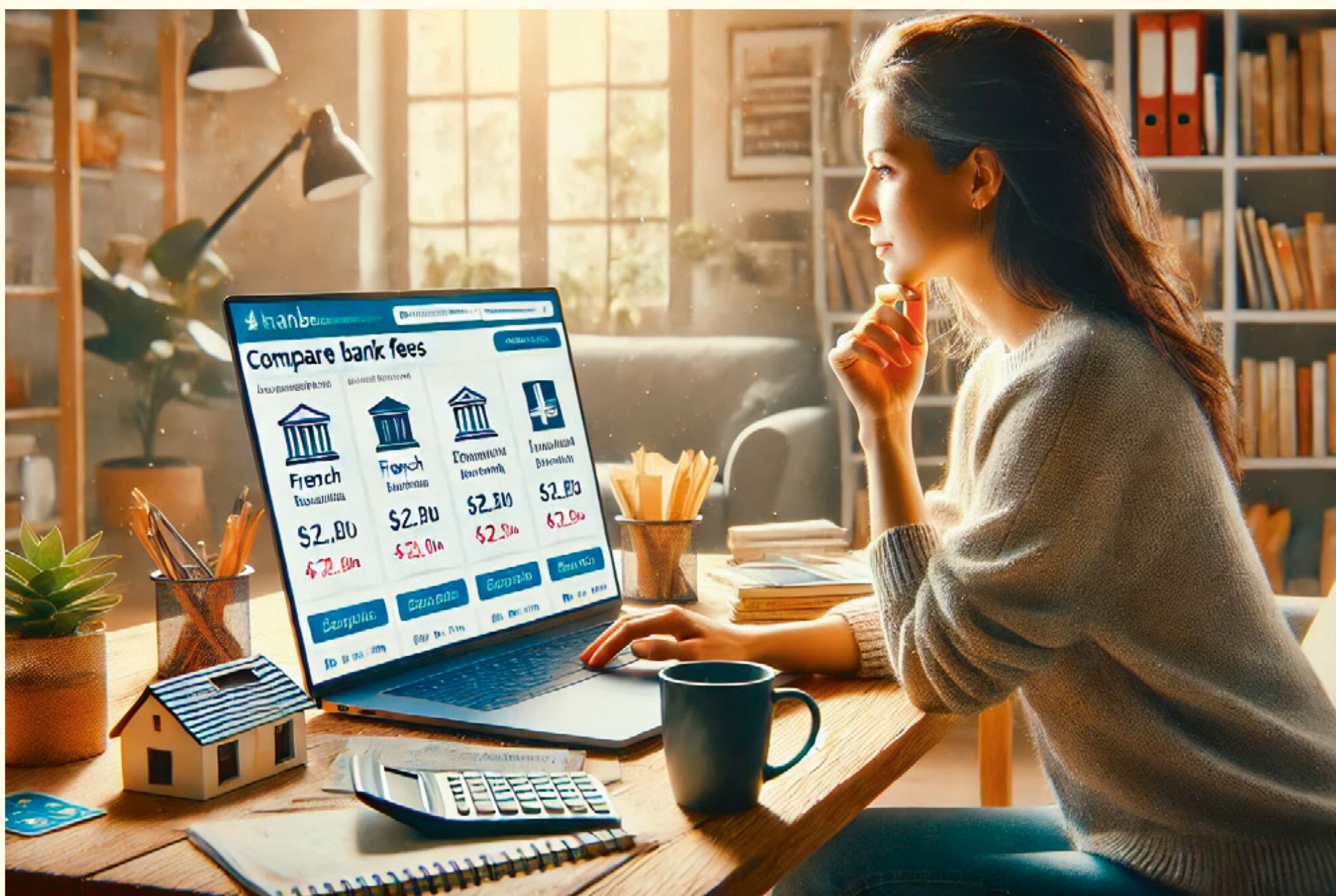
réduction de quantité et l'augmentation de prix correspondante sur les emballages ou les étiquettes proches des produits concernés. Les sanctions pour non-respect de cette obligation peuvent aller jusqu'à 3000 euros pour une personne physique et 15000 euros pour une personne morale. ■

Voyages en Europe : quelles quantités de tabac et d'alcool pouvez-vous ramener ?

Vous partez bientôt en Italie et vous souhaitez rapporter en France quelques bouteilles de limoncello ? Ou vous avez acheté plusieurs cartouches de cigarettes en Espagne ? Attention, même pour des voyages en Europe, la douane impose des franchises sur l'alcool et les cigarettes. Depuis le 29 mars

2024, un décret a modifié les critères pour déterminer le caractère commercial d'un achat transfrontalier de tabac, qui ne repose plus uniquement sur les quantités transportées. À noter : Il est également obligatoire de déclarer toute somme d'argent supérieure ou

égale à 10 000 €. En outre, certaines marchandises sont soumises à des restrictions (médicaments, denrées alimentaires, armes, œuvres d'art...), tandis que d'autres sont strictement interdites (drogues, contrefaçons, espèces animales et végétales menacées...).



Comment comparer gratuitement et simplement les tarifs bancaires ?

Le comparateur des tarifs bancaires, mis en place par le ministère de l'Économie et le comité consultatif du secteur financier (CCSF), permet de comparer gratuitement les principaux frais facturés par les établissements bancaires. Le

comparateur, mis à jour régulièrement, couvre plus de 98 % du marché national et permet de comparer des services tels que les virements, les prélèvements et les cartes bancaires.

Pour utiliser le comparateur :

- Allez au site tarifs-bancaires.gouv.fr.

- Sélectionnez le type d'établissement (physiques, en ligne, ou les deux) et le département.
- Choisissez jusqu'à six tarifs à comparer. Les résultats apparaissent sous forme de tableau, avec des flèches indiquant les évolutions des tarifs. ■



Remboursement de soins effectués à l'étranger : comment procéder ?

Que vous soyez en vacances ou travailliez à l'étranger, vous pouvez demander le remboursement de soins reçus à l'étranger via votre compte Ameli. Préparez les factures avec la mention « facture acquittée », les preuves de paiement et les éventuelles prescriptions médicales. Connectez-vous à votre compte Ameli, rubrique « Mes démarches », puis « De-

mander un remboursement de soins à l'étranger ».

Si vous partez en vacances en Europe (Union européenne, Espace économique européen, Suisse, Royaume-Uni), demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) pour bénéficier d'une prise en charge sur place. Si vous avez payé des frais médicaux sans demande de rembourse-

ment sur place, vous pouvez demander un remboursement à votre retour en France via Ameli ou en envoyant les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

Pour les séjours en dehors de l'Europe, seuls les soins médicaux urgents et imprévus peuvent être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie à votre retour en France. ■

Achats en ligne : comment vérifier la fiabilité d'un site Internet ?

Lorsque vous effectuez un achat en ligne, il est important de s'assurer que le site n'est pas une arnaque. Voici quelques conseils :

Vérifiez l'identité du vendeur et la réputation du site en recherchant des avis d'autres internautes. Consultez les mentions légales et les

conditions générales de vente (CGV) du site.

Méfiez-vous des offres trop alléchantes et comparez les prix, les délais de livraison et les services annexes proposés.

Préférez les sites européens ou français pour garantir vos droits, comme le droit de rétractation.

Assurez-vous que le site de paiement est sécurisé, vérifiez la présence de « https » dans l'URL et activez la double authentification auprès de votre banque.

En suivant ces conseils, vous pouvez acheter en ligne en toute sécurité et éviter les arnaques.



Comment connaître ses caisses de retraite ?

Selon votre profession ou statut (commerçant, agriculteur, pharmacien, salarié du secteur privé, fonctionnaire, etc.), vous cotisez à différentes caisses de retraite, appelées régimes de retraite. Généralement, vous cotisez à une caisse de retraite de base et à une caisse de retraite complé-

mentaire, et ces cotisations obligatoires vous donnent droit à des pensions de retraite. Vous pouvez retrouver la liste des caisses de retraite auxquelles vous avez cotisé et leurs coordonnées via un service en ligne. En plus des régimes de retraite de base et complémentaires obligatoires, vous pouvez bénéficier

de produits d'épargne retraite supplémentaires (individuel ou collectif) si vous ou votre employeur avez cotisé auprès d'un organisme de gestion de retraite supplémentaire. Retrouvez les coordonnées de ces organismes dans votre compte retraite sur le site Info-retraite. ■

Assurance décès : que faut-il déclarer dans un questionnaire médical ?

Lors de la souscription d'une assurance décès, l'assureur peut vous demander de remplir un questionnaire médical pour évaluer votre état de santé et adapter le montant de la cotisation. L'assurance décès est une garantie qui indemnise vos proches en cas de décès, à ne pas confondre avec l'assurance-vie, qui est un produit d'épargne. Il n'existe pas de modèle unique de questionnaire médical, chaque assureur posant ses propres questions, mais toujours dans le respect de la loi (par exemple, les questions relatives aux caractéristiques génétiques sont interdites). Selon vos réponses à un questionnaire simplifié, l'assureur peut demander des informations plus détaillées ou des examens médicaux. Vos réponses et les résultats des examens sont protégés par le secret médical.

L'assureur peut ensuite décider de vous assurer sans conditions particulières, d'exclure certains risques, d'appliquer une surprime, ou de refuser de vous assurer. En cas de fausse

déclaration intentionnelle, l'assureur peut demander l'annulation du contrat et conserver les cotisations versées. Si l'omission ou la fausse déclaration est découverte avant ou après un sinistre, l'assureur peut résilier le contrat ou ajuster le montant du capital versé. ■



Top 5

Ces néobanques qui changent le quotidien des entrepreneurs

Qonto

Qonto : le pionnier **de la banque en ligne pro**

Spécialisée dans les services bancaires pour les entrepreneurs et PME, la néobanque française s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du secteur, avec plus de 400 000 clients en Europe. Elle propose une gamme complète de services allant du compte courant aux outils de gestion financière, en passant par les cartes professionnelles et les solutions de comptabilité intégrées.

Les +

- Large gamme de services adaptés aux professionnels
- RIB français facilitant les opérations nationales
- Intégration avec de nombreux logiciels de comptabilité

SHINE

Shine : l'assistant financier des indépendants

Le français *Shine* cible spécifiquement les travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs et petites entreprises et se positionne comme un véritable assistant financier grâce à ses outils intégrés de gestion administrative et financière, conçus pour simplifier le quotidien des indépendants.

Les +

- Outil intégré pour la création de devis et factures
- Excellent service client



Blank : l'innovation du Crédit Agricole

Blank est la néobanque pour professionnels créée par le *Crédit Agricole* en 2020. Elle se concentre sur l'accompagnement des indépendants et des petites entreprises, en offrant des services bancaires couplés à des outils de gestion administrative. *Blank* bénéficie du soutien financier et technique du *Crédit Agricole*, tout en conservant une approche centrée sur les besoins de l'entrepreneur.

Les +

- Assurances professionnelles incluses
- Interface utilisateur ergonomique et intuitive

N26

N26 Business : la solution pour les micro-entrepreneurs

N26 Business est l'offre professionnelle de *N26*, néobanque allemande fondée en 2013. Elle répond parfaitement aux besoins des micro-entrepreneurs et des freelances et se distingue par son approche mobile-first et une interface utilisateur particulièrement soignée.

Les +

- Paiements par carte gratuits, même hors zone euro
- Application mobile de grande qualité



Revolut Business : spécialiste des opérations internationales

Connue pour son approche disruptive du secteur bancaire, le britannique *Revolut* a étendu son offre aux professionnels avec *Revolut Business*. Cette solution se distingue particulièrement par ses fonctionnalités orientées vers l'international, permettant aux entreprises de gérer facilement et à des tarifs très compétitifs les opérations multi-devises.

Les +

- Compte multidevises (25 devises disponibles)
- Taux de change interbancaire réel sans frais supplémentaires

3,5

C'est, en millions, le nombre de comptes ouverts dans des néobanques en France.

Les néobanques redéfinissent les standards du service bancaire avec des outils innovants et une expérience utilisateur inégalée

L'ÉPARGNE SALARIALE, VOUS CONNAISSEZ ?

Ces derniers temps, l'épargne salariale a été mise en avant afin d'informer les bénéficiaires de cette enveloppe, de son fonctionnement et de ses avantages. Si vous disposez de la possibilité d'épargner via ce dispositif, l'utilisez-vous ?



A propos de Christophe Decaix :

associé du cabinet 2B Patrimoine

Christophe Decaix, juriste de formation et titulaire d'un DEA en Droit des Affaires, a travaillé dans le courtage d'assurance en qualité de chargé de grands comptes industriels durant 15 années. Il obtient un Master 2 Ingénierie du Patrimoine de l'Université de Toulouse I en 2007. Il fonde alors 2B Patrimoine, cabinet de conseil en gestion de patrimoine, afin d'apporter à ses clients un conseil de proximité et personnalisé.

Nous n'aborderons pas ici les conditions de mise en place de celle-ci mais son fonctionnement que, nous vous présentons ici de manière simple.

L'épargne salariale autrement appelée le Plan d'Epargne Entreprise (PEE), peut être alimentée et vous permettre de bénéficier de 3 avantages que votre employeur a pu décider de mettre en place en votre faveur. En présence d'un plan de participation, ou d'un plan d'intéressement, il vous est possible de placer les primes que vous percevez via ces deux possibilités sur votre PEE, ainsi la participation ou l'intéressement que vous recevez n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

L'alimentation de votre épargne salariale peut aussi se faire via les sommes issues de votre prime de partage de la valeur (= anciennement appelée prime Macron ou prime de pouvoir d'achat, il s'agit d'un dispositif permettant à l'employeur de verser une prime au salarié) et de votre prime de partage de la valorisation de l'entreprise.

Dans le cas où votre entreprise a mis en place un plan d'abondement, plafonné à 8 % du plafond annuel de la sécurité sociale, vous pouvez selon les accords établis dans votre entreprise, bénéficier de cet abondement sur votre prime d'intéressement ou de participation. Mais au-delà de cela, en cas d'un simple abondement proposé par votre entreprise dans son PEE, vous

pouvez décider d'épargner volontairement, épargne qui ne peut dépasser 25 % de votre rémunération brute annuelle, sur votre PEE, dans la limite de l'enveloppe de l'abondement annuel proposé. Pour exemple, en cas d'abondement à 100 % dans une limite de 1000 €, si vous versez 83 € mensuellement sur votre plan d'épargne, vous percerez 1000 € d'abondement. L'épargne salariale est donc un excellent moyen de se constituer un patrimoine financier, tout en limitant sa fiscalité avec un blocage de 5 ans, sauf cas de déblocages anticipés comme le mariage, la conclusion d'un PACS, la naissance ou l'adoption d'un 3^e enfant, puis de chaque enfant suivant, l'acquisition, construction, agrandissement, remise en état de votre résidence principale, cas de déblocage positif.

Pour vous convaincre de l'intérêt de l'épargne salariale voici un dernier chiffre : 90 %. Pour un salarié ayant une tranche marginale d'imposition le versement d'une prime de 2000 € perçoit en direct 906 € alors que cette prime placée sur son épargne salariale, lui fait percevoir 1806 € soit un taux d'efficacité de 90 %.

Bon à savoir, à compter du 1^{er} janvier 2025, les entreprises de plus de 10 salariés, devront mettre en place un dispositif d'épargne de ce type. Dirigeant d'entreprise rapprochez-vous des professionnels qui pourront vous accompagner et vous conseiller. ■

DONNER EN MISANT SUR LA NUE-PROPRIÉTÉ :

Un pari gagnant pour transmettre son patrimoine

Dans un contexte fiscal toujours plus contraignant, la donation en nue-propiété s'impose comme une stratégie judicieuse pour transmettre son patrimoine tout en optimisant sa fiscalité. Les Français sont de plus en plus nombreux à miser sur ce mécanisme, à la fois subtil et efficace.

Un Concept à Saisir

La propriété d'un bien immobilier se décompose en deux composantes distinctes : la nue-propiété et l'usufruit. La nue-propiété confère à son détenteur le droit de disposer du bien sans pouvoir l'occuper ou en tirer des revenus. L'usufruitier, en revanche, peut utiliser le bien et percevoir les revenus qu'il génère, mais ne peut pas le vendre. Donner en nue-propiété, c'est céder cette partie du bien tout en conservant l'usufruit, c'est-à-dire le

droit d'utilisation et d'encaissement des revenus. Une fois l'usufruit éteint, généralement au décès de l'usufruitier, le nu-propiétaire récupère automatiquement la pleine propriété.

L'Avantage Fiscal

Le principal intérêt de la donation en nue-propiété réside dans ses atouts fiscaux. Les droits de donation sont calculés sur la valeur de la nue-propiété seule, selon un barème lié à l'âge de l'usufruitier.

Prenons l'exemple d'un bien immobilier valorisé à 500 000 euros. Si l'usufruitier a 70 ans, la nue-propiété représentera 60 % de la valeur totale, soit 300 000 euros. Les droits de donation seront calculés sur cette base, permettant une économie significative.

En effet, plus l'âge de l'usufruitier est avancé, plus la valeur de la nue-propiété augmente. À titre d'exemple :

70 ans : la nue-propiété vaut 60 % de la pleine propriété.
80 ans : 70 %.
90 ans et plus : 80 %.

Les abattements fiscaux habituels s'appliquent également, rendant cette option particulièrement attractive pour les donations entre parents et enfants, entre autres.

Une Solution Succession Anticipée

La donation en nue-propiété permet également d'anticiper sa succession en transmettant dès maintenant une partie de son patrimoine. Cette transmission progressive évite de grever les héritiers de lourds droits de succession à l'avenir. Elle permet également au donateur de conserver l'usufruit, et donc un certain contrôle sur son bien, tout en préparant la relève. Cependant, tout n'est pas rose dans ce mécanisme. La donation en nue-propiété nécessite une réflexion préalable et une planification minutieuse. Les donateurs doivent notamment s'assurer de leur capacité à conserver l'usufruit tout en répondant aux obligations financières que cela implique. De plus, le nu-propiétaire ne peut exercer aucun contrôle direct sur le bien tant que l'usufruitier est en vie. Les conflits intergénérationnels ne sont pas rares, surtout lorsque les revenus du bien deviennent l'objet de litiges familiaux.

L'Expertise du Notaire : Incontournable

Compte tenu de la complexité de la démarche, le recours à un notaire est indispensable. Ce dernier pourra réaliser une estimation précise du bien, rédiger l'acte de donation et informer les parties des implications fiscales et juridiques.

En conclusion, la donation en nue-propiété apparaît comme une solution patrimoniale efficace pour ceux qui souhaitent transmettre leur patrimoine en allégeant la facture fiscale. Toutefois, elle doit être envisagée dans un cadre familial serein et anticipée suffisamment tôt pour bénéficier pleinement de ses avantages. ■



C'EST VOTRE argent

C'EST VOTRE argent

Dépensez moins
consommez mieux

Nouvelle formule

+

d'enquêtes, de conseils

POUVOIR D'ACHAT

Comment l'augmenter et réduire vos factures efficacement

Guide d'achat

→ Électriques, hydrogène, hybrides, hybrides rechargeables...

Comment choisir sa voiture verte ?

Transaction

IMMOBILIER

A-T-ON ENCORE BESOIN DES AGENCES ?

Bourse

le palmarès des valeurs qui vont monter en 2025

CPPAP

Féminin

senior

Santé

DOULEURS DU QUOTIDIEN

Les reconnaître pour les soulager

MAL DE TÊTE

La migraine en 10 questions

DIÉTÉTIQUE

Faites le plein de vitamines

NUTRITION

Une alimentation anti-cancer

BEAUTÉ / VITALITÉ

PRÉSERVER SON CAPITAL JEUNESSE

L'essentiel de la SCIENCE

N°67

GRAND DOSSIER

ASTÉROÏDES : NOTRE FIN EST EN APPROCHE

ÉPIDÉMIES

Du Néolithique à aujourd'hui

DINOSAURES

Des mystères révélés

BIOÉCONOMIE

Des découvertes étonnantes

CPPAP

En kiosques et sur groupe-entreprendre.com

ABONNEZ-VOUS

Et renvoyez ce bon dûment rempli à Groupe Entreprendre

53 rue du Chemin Vert - CS 20 056 - 92772 Boulogne-Billancourt Cedex

☐ Je m'abonne à **C'est votre argent** et profite de 20% de remise. Je reçois 8 n° pour 51€ au lieu de 64€.
 ☐ Je m'abonne à **Féminin senior Santé** et profite de 20% de remise. Je reçois 8 n° pour 38€ au lieu de 47€.
 ☐ Je m'abonne à **L'essentiel de la Science** et profite de 20% de remise. Je reçois 8 n° pour 61€ au lieu de 76€.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Date de naissance :

Courriel* :

Je règle par Chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Groupe Entreprendre**

53 rue du Chemin Vert - CS 20 056 - 92772 Boulogne-Billancourt Cedex

Ou par carte bleue Visa

N°:

Expire fin:

Cryptogramme (les trois derniers chiffres au dos de votre carte):

Dom-Tom et étranger: +2 euros par revue envoyée.

Signature obligatoire

*Merci d'indiquer votre mail afin de recevoir toutes nos offres promotionnelles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à la transmission éventuelle de vos coordonnées en cochant la case ci-contre ou en adressant un courrier libre à Groupe Entreprendre 53, rue du Chemin vert, 92100 Boulogne Billancourt.

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement. Cet encart est élaboré par CITEO.

***Petit à petit,
tout le monde
fait son tri.***



**ON NE
LÂCHE
RIEN!**

TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT